



Tél : (450) 974-1001
Watts : 1 800 363-2660
Fax : (450) 974-0162

1001 boul. Industriel
Saint-Eustache (Québec)
Canada, J7R 6C3

Courriel : info@tritex.com

FICHE TECHNIQUE

RIV-306

ADHÉSIF THERMOPLASTIQUE POUR L'EMBALLAGE

DESCRIPTION ET SUGGESTIONS:

RIV-306 est un adhésif thermoplastique, de couleur jaunâtre, translucide et de dureté moyenne. Il est employé en tant qu'adhésif thermoplastique tout usage pour l'emballage et le scellage de boîte et carton.

RIV-306 peut être appliqué par équipement conventionnel : extrudeuses, des applicateurs à roues ou des réservoirs avec une pompe.

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES:

Forme:	Billes solide
Couleur:	Ambre translucide
Viscosité (cps @177 C) :	650-950 cps
Point de ramollissement :	100 - 115 C
Poids Spécifique :	0.98 gr/ml
Temps ouvert:	Moyen- rapide
Vitesse de prise :	Rapide

CONDITIONS D'UTILISATION:

Température d'utilisation suggérée : 160 - 177 C
Nettoyer à l'aide de cire de paraffine solide.

PRECAUTIONS

Utiliser le matériel le plus ancien en premier.
Garder les contenants couverts pour éviter la contamination.
Ne pas mélanger avec d'autres adhésifs.
Durée de vie : pour de meilleurs résultats, utilisé dans un délai d'un de la date d'expédition

Ce produit satisfait aux exigences de composition envers les Additifs Alimentaires Indirects selon le paragraphe 21 CFR (FDA) 175.105 des « Adhésifs ».

L'utilisation du **RIV-306** ne contrevient pas avec le Titre 23, du Règlement Canadien sur les Aliments et les Drogues. L'adhésif doit être appliqué sur la surface extérieure d'un matériau d'emballage procurant une barrière fonctionnelle et efficace. Les surfaces engluées ne doivent pas être en contact avec les surfaces alimentaires du matériel d'emballage. Ceci est pour éviter toutes migrations des composés chimiques de l'adhésif aux aliments ou aux surfaces en contact avec les aliments.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL:

On ne considère pas ce produit, comme fourni, être dangereux ou être un polluant environnemental. Le produit indésirable peut d'habitude être disposé sans risque dans les centres municipaux.

Votre représentant Tritex peut que suggérer les méthodes économiques sur la quantité de produit utilisé afin de réduire au minimum l'impact sur les centres d'élimination.

01/2016